

Présentation du nouveau réseau Territoires de commerce équitable (TDCE)

Le réseau des Territoires de commerce équitable rassemble principalement des collectivités qui s'engagent pour le commerce équitable. Le réseau sera également enrichi d'un collège de partenaires : associations d'éducation populaire nationales ou locales, entreprises, labels.

Comment adhérer ?

L'**engagement** des collectivités dans ce réseau passe par :

- La **signature de la Charte Territoires de commerce équitable**. Fruit d'un travail collectif, cette charte s'articule autour d'une vision politique et de 5 champs d'engagement. Des propositions d'actions concrètes sont portées en annexe pour alimenter une feuille de route opérationnelle. Ces propositions s'inspirent de projets d'ores et déjà en marche dans vos territoires.
- L'envoi d'un questionnaire rempli formalisant votre engagement (questionnaire en ligne)
- La **participation financière** à l'animation nationale du réseau, proportionnée à la taille de votre collectivité (selon la grille présentée en page 2)

Nous invitons toutes les collectivités du réseau à organiser au moins une réunion annuelle formelle de concertation et d'échanges avec les associations locales de commerce équitable actives sur votre territoire pour échanger sur vos projets, rendre visible vos réalisations et développer de nouvelles collaborations.

Ce nouveau Réseau des collectivités engagées pour le commerce équitable n'implique pas d'évaluation des pratiques des collectivités.

Par ailleurs, la charte graphique Territoires de commerce équitable reste inchangée et vous pourrez continuer à utiliser le même logo du réseau dans vos actions de communication.

Pourquoi rejoindre ce nouveau réseau ?

- **Rendre visible votre engagement** et vos actions sur le commerce équitable : visibilité sur un site internet des collectivités engagées (en cours de refonte), organisation de trophées nationaux ou de moments spécifiques de valorisation de vos actions ;
- **Vous connecter à d'autres collectivités engagées** pour partager vos expériences et trouver des sources d'inspiration : accès à une liste nationale de diffusion et à un espace collaboratif en ligne, réunions avec des acteurs locaux (collectivités,

associations, etc.) dont vous pouvez être à l'initiative ;

- **Bénéficiaire d'une veille régulière** réalisée par Commerce Équitable France sur les actualités du secteur ;
- **Accéder gratuitement à des formations collectives et des ateliers d'échanges de pratiques** : Commerce Équitable France vous proposera au moins deux webinaires par an pour former vos collaborateurs-riche-s aux fondamentaux du commerce équitable et explorer des thématiques spécifiques (achats publics équitables, coopération décentralisée, éducation à la citoyenneté avec les associations de commerce équitable, etc.) ;
- Renforcer un réseau de collectivités et d'acteurs engagés en faveur d'un commerce équitable et **constituer une force de plaidoyer** mobilisable pour participer à des campagnes spécifiques.

Le réseau des Territoires engagés pour le commerce équitable (TDCE) est coordonné par le collectif national Commerce Équitable France en partenariat étroit avec les associations d'éducation à la citoyenneté de commerce équitable : FAIRE un Monde équitable et la Fédération Artisans du Monde. La participation active des collectivités à la gouvernance et à la stratégie de développement des activités du réseau sera formalisée début 2024. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt à y participer.

Grille des participations financières

Population	Montant annuel
Entre 0 et 10 000 habitants	100 €
Entre 10 000 et 50 000 habitants	150 €
Entre 50 000 et 150 000 habitants	300 €
Entre 150 000 et 300 000 habitants	500 €
Entre 300 000 habitants et 1 000 000 habitants	800 €
> 1 000 000 habitants	1500 €
> 2 000 000 habitants	2500 €

Contact :

territoires@commerceequitable.org